



HAL
open science

En venir aux mots. Edito au numéro Instabilités sémantiques

Thomas Angeletti, Juliette Galonnier, Manon Him-Aquilli

► **To cite this version:**

Thomas Angeletti, Juliette Galonnier, Manon Him-Aquilli. En venir aux mots. Edito au numéro Instabilités sémantiques. Tracés : Revue de Sciences Humaines, 2022, 43, pp.7-32. 10.4000/traces.14131 . halshs-03861323

HAL Id: halshs-03861323

<https://shs.hal.science/halshs-03861323v1>

Submitted on 7 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

En venir aux mots

Thomas Angeletti, Juliette Galonnier, Manon Him-Aquilli

« Agroécologie », « citoyenneté », « discrimination », « État-plateforme », « pute », « race » ou encore « terrorisme », qu'ont en commun tous ces termes ? Ils connaissent des transformations sémantiques qui suscitent discussions et controverses, et font tous l'objet d'un examen minutieux dans ce numéro de *Tracés*. Les débats autour du choix des mots, de leur signification ou de leur puissance expressive méritent, en effet, une analyse soutenue. Pour ne prendre que quelques exemples, on peut penser au rôle structurant que certaines expressions, slogans ou hashtags ont joué dans les mobilisations sociales récentes tels #MeToo ou #BlackLivesMatter. L'émergence de nouveaux mots ou expressions, en instituant discursivement des expériences restées jusqu'alors tues, produit des effets politiques, comme en témoignent les réactions et les résistances qu'elle suscite. De telles controverses métadiscursives, c'est-à-dire prenant le discours comme objet de débat, font partie intégrante de l'usage social du langage, car celui-ci est toujours travaillé par la réflexivité des locuteurs et des locutrices. Si la mise en débat de certaines pratiques de nomination n'a rien de nouveau, parfois la conflictualité de ces débats est particulièrement manifeste, avec une circulation accrue des attaques et des contre-attaques qui portent sur les manières de dire.

Ce numéro de *Tracés* est consacré à ces enjeux autour du sens des mots ainsi qu'aux controverses auxquelles ils donnent lieu : il cherche à comprendre comment l'apparition d'un terme et ses différents sens potentiels sont socialement produits et reproduits, en tant qu'ils sont pris dans une perpétuelle tension entre stabilisation et déstabilisation sémantiques. Considérant le langage et ses usages comme des lieux de conflits, traversés par des rapports de pouvoir, ce numéro réunit des travaux de sciences humaines et sociales qui décrivent ce que révèlent de nos sociétés les discussions et les débats qui émergent autour du sens des mots : quels sont les effets sociaux de l'instabilité sémantique, particulièrement significative politiquement, de certaines formules ou expressions ? Où s'observent des tentatives visant à neutraliser les conflits de sens et pourquoi ? Quelles sont les stratégies politiques et militantes visant à promouvoir certaines manières de nommer ou de dire au détriment de certaines autres, et que révèlent les réactions qu'elles génèrent ?

L'expression « instabilité sémantique », telle que nous l'employons, ouvre un champ de questionnements davantage qu'elle n'appelle à ce stade une définition immédiate. Une première interrogation a trait à *la temporalité des changements de mots et des sens* qui leur sont associés, que ces derniers fassent l'objet de transformations souterraines sur le long terme ou lors de disputes brutales au cours d'un événement particulier. Un second ordre de questions porte sur les *acteurs de la transformation sémantique*, qu'il s'agisse d'institutions, d'hommes et de femmes politiques, de militants ou de locuteurs ordinaires, dont l'activité consiste à travailler, plus ou moins stratégiquement, le sens des mots. Travailler les formes repérables d'instabilité sémantique, c'est également interroger — troisièmement — leur *localisation*, c'est-à-dire leur déploiement aussi bien dans le cadre de controverses publiques

et médiatiques de grande envergure que dans le cours des interactions quotidiennes. Un dernier ordre de questionnements, enfin, porte sur l'*épaisseur* ou la mémoire discursive des mots, c'est-à-dire les effets de connotation associés aux mots du fait de leurs précédents contextes d'apparition et qui donne prise à des opérations de stabilisation et de déstabilisation de plus ou moins grande ampleur.

Appeler les choses par leur nom

Toutes les contributions réunies dans ce numéro sortent d'une approche purement internaliste du sens, telle qu'elle a été proposée par la sémantique structurale, qui cherche à établir des listes de traits sémantiques pertinents, les sèmes, qui s'opposeraient entre unités lexicales (« fauteuil » contiendrait ainsi le sème d'/accoudoir/ contrairement à « chaise », etc.). Mais les contributions sortent par ailleurs aussi du point de vue de la lexicologie, qui cherche à circonscrire la valeur des unités lexicales en fonction de leur position au sein d'un réseau de synonymes et d'antonymes¹. Il s'agit au contraire ici d'appréhender les phénomènes sémantiques comme étant en prise sur ce qui leur est « extérieur » en posant le lien entre « les mots et les choses » comme un lieu de questionnement problématique. La sémantique référentielle postule ainsi que l'acte de dénommer revient à poser l'existence d'une relation entre un signe linguistique et un segment de la réalité, relation établie selon un contrat commun préalable qui nécessite un apprentissage, une acquisition de compétence référentielle permettant aux locuteurs et locutrices d'identifier une catégorie du réel (Kleiber, 1997, 2001). Mais une telle approche court souvent le risque de retomber dans une conception taxinomique du sens, concevant la langue comme une nomenclature et les mots comme des étiquettes (Pordeus Ribeiro, 2015, p. 153). Comme le rappelle Louis Quéré, il n'est en effet pas évident de se défaire d'une conception bien ancrée du langage, qui consiste à « considérer le monde auquel nous avons affaire dans notre expérience comme un monde en soi, donné d'avance sous la forme d'entités distinctes et bien individualisées (objets, actions, événements mentaux, etc.), que le langage ne ferait que nommer, désigner, représenter, catégoriser ou communiquer » (Quéré, 1994, p. 18). C'est que la fonction référentielle du langage (Jakobson, 1963, p. 214), c'est-à-dire cette capacité du langage à désigner ce qui lui est extérieur — que l'on nomme cet extérieur « contexte », « réel », « réalité », « chose », « objet », « référent », « monde », etc. — est loin d'être réductible à un processus cognitif.

Dans une perspective empiriste et pragmatiste, déjà présente dans les réflexions philosophiques de Bergson (2013 [1934]) et que l'on retrouve également dans la conception peircienne du signe (Peirce, 1979), le langage, avant de remplir une fonction cognitive, est un outil de perception et d'action. Cela a pour conséquence directe de placer le langage humain dans la continuité du monde vivant. Dans ce cadre, tout être humain découpe le réel qu'il perçoit et le catégorise selon son vécu, du simple fait qu'il veut agir sur lui. À cet égard, les mots sont des idées générales socialement réfléchies et plus ou moins stabilisées, mais qui informent surtout en retour notre perception commune des choses. Cela implique aussi que, dans le cours de la vie ordinaire, nous n'avons pas affaire à un monde donné en soi, mais à une matière réelle, éminemment plastique, qui ne cesse d'être mise en forme, déformée, conformée et réformée.

¹ La valeur sémantique de « frais » par exemple, est circonscrite par l'existence de ses antonymes tels que « chaud » mais également « rassi », « pourri », « surgelé », « en conserve », « lourde », etc. et de ses synonymes tels que « jeune », « sain », « naïf », etc.

Si l'on tient compte du caractère historique et social de ces opérations de catégorisations permanents supportées par les mots, on comprend que se soient développées des approches critiques des processus de nomination, souvent d'inspiration marxiste, qui insistent sur la dynamique des rapports sociaux et leur historicité afin d'expliquer l'impossible fixité du sens des mots (Voloshinov, 2010 [1929] ; Marcellesi et Gardin, 1974 ; Pêcheux, 1975 ; Foucault, 1975 ; Henry, 1977 ; Deleuze et Guattari, 1980 ; Sewell, 1983 ; Fairclough, 1989 ; Koselleck, 1990 ; Boutet, 1994, 2010 ; Heller, 2002 ; Détrie *et al.*, 2001, Butler, 2004 ; Canut *et al.*, 2018). Le concept de formation discursive, développé dans les années 1960 et 1970 par le linguiste Michel Pêcheux et son équipe, avait notamment pour objectif de rendre compte des rapports entre antagonismes de classe et fonctionnement du sens en discours. En insistant sur l'importance des conditions matérielles de production du sens, il s'agissait de construire la notion de discours comme étant l'interface entre la langue et l'idéologie. Influencé par la philosophie althusserienne et la psychanalyse lacanienne, ce courant postule qu'une dénégation fondamentale interpelle les sujets parlants, instituant du même coup deux évidences. D'abord, l'évidence d'être un sujet libre doué d'une intention, d'un *vouloir dire* qui lui serait propre, première évidence qui renvoie à l'illusion d'être un sujet plein et autonome, et non pas radicalement étranger à lui-même et constitué non seulement d'autres sujets dont il reprend les mots, mais également confronté à la dimension symbolique du langage et son irréductible arbitraire comme Autre. Simultanément, l'évidence que les mots *ont* un sens, seconde évidence de la « transparence du langage » (Pêcheux, 1990, p. 224-225) qui signifie que le sujet parlant « “oublie”, autrement dit refoule, que le sens se forme dans un processus qui lui est extérieur », puisque sociohistoriquement déterminé (Maldidier, 1990, p. 34). Les formations discursives, dans ce cadre, s'imposent comme des composantes des formations idéologiques, qui non seulement « déterminent *ce qui peut et doit être dit* [...] à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Haroche *et al.*, 1971 : 102-103, souligné par les auteurs) mais aussi le sens des mots employés depuis cette position sociale précise.

Plus que sur l'étude des catégories nominales, les analyses issues de ce courant ont surtout porté sur les effets d'évidence produits par certaines opérations syntaxiques, comme les processus de nominalisation² analysés par Patrick Sériot (1986) dans le discours soviétique. En effet, pour Sériot, dire « *l'approbation* de la politique du Parti par le peuple » (et non pas « le peuple approuve la politique du Parti ») pose cette approbation comme « comme un objet du monde “déjà là”, préexistant au discours » (*Ibid.* : p. 24). La nominalisation, dans ce cadre, est une opération syntaxique qui permet de gommer les conditions de production du discours, rendant du même coup plus difficilement contestable ce qui est nominalisé.

C'est en revanche tout le projet de la praxématique (Siblot, 1990, 1998 ; Lafont et Gardès-Madray, 1996 [1976]), inspirée des travaux du cercle de Bakhtine, que de reprendre à bras-le-corps les questions posées par la sémantique lexicale. L'objectif est de ne plus s'intéresser seulement à la *dénomination*, dont l'approche référentielle, qui postule une association stable entre un signe et une chose, est accusée de réifier le mot (Siblot, 2007, p. 34), mais à la *nomination*, conçue comme une dynamique désignative que l'analyste doit replacer dans son contexte de production, nécessairement dialogique (Longhi, 2015). Nommer, dans ce cadre, c'est produire un point de vue sur la chose à laquelle on réfère, c'est-à-dire un positionnement vis-à-vis d'autres manières de nommer « la même chose » : « Toute nomination est ainsi l'expression d'un positionnement au sein de la communauté parlante, dans son espace

² La nominalisation est l'opération linguistique par laquelle on transforme un verbe ou un adjectif en nom (par exemple : *les orateurs sont habiles* devient *l'habileté des orateurs*).

discursif » (Siblot, 2001, p. 207). Tout l'enjeu de ce numéro est alors de comprendre comment se réalisent ces prises de position consubstantielles aux opérations de nomination, comment elles évoluent avec le temps, avec l'intervention de quels types d'acteurs, dans quels contextes, et avec quels effets et quelles frictions, et ce qu'elles nous révèlent des dynamiques du monde social et du fonctionnement du langage comme véritable pratique sociale.

Cela nous amène à préciser davantage ce que nous entendons — et ce que nous n'entendons pas — par « instabilité sémantique ». Par cette expression, il ne s'agit aucunement de juger, à la manière des grammairiens logicistes du XVIII^e siècle, l'irréductible hiatus entre la réalité désignée et le terme choisi pour s'y référer. De quel principe supérieur et de quelle réalité incontestable pourrions-nous nous réclamer pour dicter aux acteurs sociaux et au langage ordinaire une vérité de la nomination ? Les contributions de ce numéro n'entendent pas « mettre de l'ordre » dans ce qui pourrait être vu comme une confusion ou dans des usages dévoyés de certains mots. Par instabilité sémantique, au contraire, nous visons deux types de phénomènes qui s'engouffrent chacun dans l'équivocité constitutive du langage articulé. Soit d'une part les déplacements induits par l'usage et la pratique d'un terme, sans qu'une telle transformation n'en conduise à soulever de réels questionnements ou à susciter d'oppositions parmi les acteurs sociaux. Chaque mot implique une forme de variété dans ses usages, de telle sorte qu'on peut parler ici d'*instabilité sémantique au sens faible*. Soit d'autre part la situation où les différents sens produits par un même terme en viennent à poser un problème aux acteurs : les sens potentiels deviennent alors de véritables sources et objets d'oppositions. On peut qualifier ce second cas d'*instabilité sémantique au sens fort*. Un seuil d'instabilité est franchi : tandis que les oppositions sur les mots, qui ont incessamment lieu, restent souvent souterraines et implicites, elles font là irruption au grand jour. Un tel passage de l'implicite à l'explicite est déterminant dans la mesure où il conditionne le devenir-conscient du caractère conflictuel et politique des mots : les mots deviennent alors manifestement des armes, et la langue un véritable champ de bataille. Prenant acte que les formes de la nomination sont indissociables des formes de perceptions, tout l'enjeu est donc d'analyser nominations et variations de sens, et donc d'enquêter sur les catégories (Fradin *et al.* éd., 1994) qui structurent notre expérience et notre rapport au monde, et sur le pouvoir, évidemment inégal, de définition des objets sociaux.

Transformations sémantiques diachroniques

Antoine Meillet, élève de Michel Bréal et de Ferdinand de Saussure, se demandait dès le début du siècle dans *L'Année sociologique* « comment les mots changent de sens » (Meillet, 1905-1906). Dans une proposition à mi-chemin entre l'histoire, la linguistique et la sociologie durkheimienne, il distinguait trois grandes causes aux changements sémantiques. Une première cause, rare, serait strictement linguistique et aurait trait à la « structure de certaines phrases, où tel mot paraît jouer un rôle spécial » (*Ibid.*, p. 9) : des mots du lexique pourraient ainsi se transformer en outil grammatical (ou inversement) comme le mot « pas » qui s'est progressivement désémantisé pour devenir marqueur de négation en français. Une seconde cause tiendrait à ce que les choses désignées par les mots connaîtraient elles-mêmes un changement, un phénomène bien plus courant selon Meillet dans la mesure où les transformations travaillent continuellement le monde social de l'intérieur. Cette cause conduirait cependant à des déplacements sémantiques sur le temps long. Il en va ainsi selon lui des termes « père » et « mère » qui ont acquis un sens biologique de géniteur/génitrice qui n'existait pas en indo-européen où le terme renvoyait davantage à un rapport social de soin.

Une troisième et dernière cause, qui intéresse plus particulièrement les sociolinguistes, proviendrait des formes de différenciation sociale qui structurent les sociétés. Plus précisément, l'argument central avancé par Meillet est « qu'un mot qui, dans la langue commune d'une société, a un sens étendu s'applique, dans un des groupes restreints qui existent à l'intérieur de cette société, à des objets plus étroitement déterminés, et inversement » (*Ibid.*, p. 14). Ce phénomène est particulièrement évident dans les jargons professionnels (l'arbre des navigateurs, la chèvre des charpentiers, le patron du couturier, etc.) ou les argots (les feuilles/oreilles, le canard/journal, la veine/chance, etc.), mais se retrouve à divers degrés dans n'importe quelle pratique langagière propre à un groupe social donné.

Cet effort de Meillet trouvera cependant plus d'écho en histoire qu'en sociologie : au sein de l'école des *Annales* se développe un intérêt certain pour une analyse de sémantique historique, tout particulièrement sous la plume de Lucien Febvre, qui consacre plusieurs articles aux mots de « frontière » (1962 [1928]), de « civilisation » (1930), de « capitalisme » (Febvre et Hauser, 1939), ou encore de « travail » (1948). Il invitait d'ailleurs déjà à se défaire d'une approche « théorique » des mots pour s'orienter vers leurs usages : « Il faut que nous le sachions, pour notre travail, pour notre vie aussi peut-être. La définition théorique ne peut qu'être en dehors d'une étude d'historien. [Une] définition théorique n'est rien. L'histoire du mot, si [elle est] faite avec précaution, est beaucoup » (Febvre, 2001, p. 63). Mais il faut regarder du côté de l'histoire conceptuelle développée au cours des années 1970 notamment par Reinhart Koselleck (1990, 1997) pour trouver une entreprise entièrement dédiée à suivre sur le temps long les déplacements sémantiques de concepts fondateurs, tels ceux d'« histoire » (Koselleck, 1997) ou encore de « crise » (Koselleck, 2006). Ces travaux ont depuis largement essaimé tout particulièrement en Europe (Steinmetz *et al.* éd., 2019), revisitant des termes centraux de notre imaginaire politique, tel celui de « peuple » (Bras, 2018), ou proposant comme le projet *Iberconceptos* un retour général sur les usages des concepts politiques dans les espaces hispanophones et lusophones, tels « América », « Constitución » ou encore « Nación » (Fernández Sebastián éd., 2009).

En étudiant l'émergence et la trajectoire au XIX^e siècle du mot « terrorisme » dans les dictionnaires de langue française, Corentin Sire s'inscrit pour ce numéro dans la poursuite de cette tradition allemande d'histoire des concepts, et s'attache à une question d'importance : comment le sens d'un mot, tel qu'il a été décrit par le discours dictionnaire, peut-il être défait de son contexte initial d'émergence, plus encore quand il s'agit d'un événement fondateur ? L'article montre combien la définition de « terrorisme », initialement adossée au chrononyme de la Terreur, se trouve progressivement détachée de son ancrage historique et géographique, pour recouvrir un sens plus général. Un tel détachement n'est pour autant jamais pleinement achevé, dans la mesure où les définitions des dictionnaires sont toujours tributaires de leurs conditions de production et du surgissement de nouveaux événements. Dans le cas de « terrorisme », la révolution de 1848 est l'occasion d'exhumer les origines historiques du terme et d'invoquer explicitement la Terreur comme son contexte d'émergence.

Plus généralement, les travaux sur le rythme des changements sémantiques montrent que les pratiques langagières des acteurs sociaux évoluent fortement en temps de crise, qu'il s'agisse de guerres, de révolutions ou de bouleversements (Guilhaumou, 2006). Il en va ainsi des variations du slogan « Du pain et X » qui permettent de lire les étapes et les conflits de la période révolutionnaire (Guilhaumou et Maldidier, 1984). On pense également aux transformations des pratiques discursives durant l'avènement du III^e Reich, qui sont entre

autres passées par la diffusion d'un vocabulaire de la croyance et de la foi, analysé par Victor Klemperer (2003 [1947]). On pense enfin à l'explosion de parole qu'auront été les événements de Mai 68 (Canut, Prieur, 2011), comme le rappelle la fameuse formule de Michel de Certeau : « En mai dernier, on a pris la parole comme on a pris la Bastille en 1789 » (1994 [1968], p. 40). Ce sont alors les objets spécifiques à l'ordre du discours (Foucault, 1971) qui sont affectés d'instabilité : une incertitude sur le sens s'installe dans les périodes historiques marquées par l'émergence de nouvelles formes de « subjectivation » (Foucault, 1982) ou plus classiquement par une intensification de la « lutte idéologique » (Pêcheux, 1975).

En sociologie, plus rares ont été les recherches sensibles à la trajectoire diachronique de certains termes fondateurs. On peut voir dans l'étude de Émile Durkheim et Marcel Mauss (1969) sur les formes primitives de classification un geste sociologique initial, invitant à revisiter ces « notions essentielles », qui sont « à la racine de nos jugements » (Durkheim, 1960, p. 12). Pierre Bourdieu avait également démontré tout l'intérêt, dans son étude sur Martin Heidegger, de s'intéresser aux déplacements sémantiques, en l'occurrence, celui du mot « peuple » en allemand (« Volk »), mais il se concentrait alors sur une période très précise, la République de Weimar (Bourdieu, 1988). Une voie plus généalogique a consisté à suivre comment une catégorie sociale ou une entité particulière ont pu gagner progressivement en consistance. Qu'elles puisent leurs sources d'inspiration dans l'histoire sociale, dans la sociologie de la quantification ou dans la sémantique historique de Koselleck, ces recherches ont pu mettre l'accent sur la *formation* de catégories sociales ou d'entités collectives, qu'il s'agisse de la catégorie de « cadres » (Boltanski, 1982), de celle de « chômeur » (Topalov, 1994), ou encore de celle d'« économie française » (Angeletti, 2021), en resituant le sens accordé à ces termes au moment de leur émergence. On trouve également dans l'ouvrage posthume de Robert Merton et Elinor Barber (2004) sur la trajectoire du terme de « serendipity », une proposition de sémantique sociologique, visant à suivre les transformations d'un mot au gré de sa circulation dans des collectifs sociaux et des usages variés qu'ils peuvent en faire. Un dernier important effort sociologique réside dans l'analyse par Stéphane Dufoix (2011) du mot « diaspora » : il propose une véritable « socio-sémantique historique », attentive à la fois aux changements sur le temps long des usages d'un même terme et aux effets de tels usages sur les pratiques sociales.

Toutes ces transformations, qui travaillent les effets de sens des mots et l'émergence de nouvelles catégories nominales, consistent bien souvent en des tentatives au départ éparées, visant à faire émerger des concepts et des catégories qui contribuent à réordonner le monde social et, dès lors, les manières dont les acteurs sociaux peuvent en même temps s'y repérer et s'y mouvoir. Les efforts nécessaires pour stabiliser ces termes et concepts, lors de tels processus d'émergence, sont particulièrement importants en l'absence de relais et de soutiens institutionnels. En effet, comment déterminer qui a le pouvoir d'arrêter, après un moment d'ébullition métadiscursive, le sens d'un terme ? Existe-t-il véritablement une instance capable de fixer la relation entre état de choses et formes symboliques ? Peut-on identifier des « propriétaires de catégories » (Barthélémy, 2015) ?

Tentatives de stabilisation du sens : comment faire des mots qui tiennent ?

Dans son ouvrage *De la critique*, Luc Boltanski avançait une conception sémantique des institutions, dont le rôle consisterait précisément à *dire ce qu'il en est de ce qui est* (Boltanski, 2009). Cette recherche de stabilisation, si elle peut être envisagée sous une forme stratégique, était plutôt appréhendée par Boltanski comme assurant une fonction minimale de communication entre les êtres sociaux : s'entendre sur quelque chose apparaît comme une condition préalable à la possibilité même de pouvoir échanger. C'est ce sur quoi insiste la notion de *dénomination*, pour laquelle les mots contiennent « nécessairement un sens préconstruit ou codé [leur permettant] d'effectuer le processus de catégorisation » (Kleiber, 2001, p. 33). Cette « présupposition existentielle » s'impose alors « comme un des moyens dont nous disposons pour nous accorder sur les choses que l'on entend considérer comme choses » (*Ibid.*, p. 35). Autrement dit, s'il fallait collectivement redéfinir le sens d'un mot à chacune de ses utilisations, la vie sociale serait tout simplement infernale. Dans la poursuite de la conception processuelle du monde social développée par Andrew Abbott (2016), qui voit dans « le changement la nature normale des choses » (Abbott, 2001, p. 257), le sens des mots est envisagé ici comme continuellement travaillé en contexte par les acteurs, et donc toute stabilité sémantique comme nécessairement relative. L'une des ambitions de ce numéro est précisément de dégager quelques éléments de réponse quant aux processus par lesquels le sens des mots se *stabilise*, et corrélativement, se *déstabilise*. Comment, en effet, *faire des mots qui tiennent* — pour reprendre une question adressée par le passé aux constructions statistiques par Alain Desrosières (1989) ?

Dans l'analyse qu'il propose de la stabilisation toujours relative du terme de « discrimination », Vincent-Arnaud Chappe met en lumière pour ce numéro les sources institutionnelles et scientifiques qui ont tenté d'en fixer les conceptions. Il approche ces velléités, provenant tantôt de l'économie du travail, tantôt du droit du travail, comme des *régimes de qualification*, autrement dit comme des manières stabilisées d'envisager la discrimination, soutenues par des techniques probatoires spécifiques. En outre, le terme « discrimination » se trouve confronté à d'autres dynamiques définitionnelles issues de termes concurrents, comme ceux de « diversité » ou d'« égalité professionnelle », qui promeuvent d'autres vues sur l'égalité et la justice au travail. C'est dire le besoin, pour étudier la stabilisation d'un mot, de l'envisager en même temps sous une perspective sémasiologique (centrée sur la manière dont un sens a pu être exprimé par une pluralité de formes) et sous une perspective onomasiologique (focalisée sur la variation sémantique d'un seul mot à travers la variété de ses usages), et en étant attentif à ce qui le soutient socialement, c'est-à-dire aux épreuves qu'il doit satisfaire pour éprouver sa valeur.

Les tentatives de clarification ou de fixation du sens des mots n'ont, en effet, pas la même force selon celui qui les émet. Certes, des institutions dédiées existent, tels les lexicographes qui éditent les dictionnaires analysés par Corentin Sire dans ce numéro, ou le Conseil supérieur de la langue française, créé en 1989, qui a, par exemple, été le témoin d'une séquence historique marquée par l'investissement de linguistes dans les instances d'État (Dubois, 2006). Mais de telles institutions et leurs recommandations sont loin d'être toujours suivies. En témoignent les efforts normatifs fournis par l'Académie française depuis des siècles pour imposer des « bonnes » manières de dire envers et contre tous les usages (« ne dites pas *le covid*, mais *la covid* », etc.) et qui ont déjà largement fait l'objet d'études critiques de la part des sociolinguistes, notamment féministes (Viennot, 2016 ; Candea et Véron, 2019). Qui se pose comme légitime à définir le(s) sens d'un mot, dans quels contextes, selon quels critères et avec quelles conséquences ? Comment caractériser les pouvoirs des instances susceptibles d'édicter le dicible et l'indicible (Butler, 2004 ; Von Münchow, 2018), qui sont toujours des manières d'encadrer le visible et l'invisible dans une

société donnée (Rancière, 1995) ? Les mobilisations sémantiques peuvent entraîner de réelles transformations institutionnelles, ou des tentatives prononcées de préservation ou au contraire de suppression de certains mots. Ainsi, suivant des considérations de propriété intellectuelle et par un décret récent, les « steaks », « saucisses » et « burgers » végétaux ne pourront plus en France à partir de l'automne 2022 se prévaloir de ces mots : « il sera impossible d'utiliser la terminologie propre aux secteurs traditionnellement associés à la viande et au poisson pour désigner des produits n'appartenant pas au règne animal³ ». Le droit, s'il ne garantit aucunement les pratiques langagières qui suivront le décret, intervient malgré comme un couperet et en interdit certains usages, comme ici dans le discours marketing.

De tels discours institutionnels peuvent être très localisés, dans le temps comme dans l'espace, ou, au contraire, soutenus par un ensemble d'instances à des échelles variées. Dans leur contribution, Iris Loffeier, Célia Poulet et Sophia Stavrou montrent combien le renouvellement du discours sur la vieillesse tient à un enchevêtrement d'instances, internationales, nationales et locales, qui tentent activement d'indiquer *les bons mots et les bonnes manières* de parler de la vieillesse et de sa gestion collective. Au sein des organismes de formation du personnel de santé en charge des personnes âgées qu'elles ont étudiés, l'intervention sur le langage y est majeure, de la substitution de « client » à « patient » jusqu'à la promotion de formules toutes prêtes que les personnes en formation sont invitées à régulièrement répéter. Ce travail de spécification du sens au sein des formations passe notamment par une formule récurrente : « Ça, c'est ce que l'on appelle un... ».

Que le travail mené par les institutions ou par divers acteurs sociaux vise à confirmer le sens des mots n'implique évidemment pas pour autant qu'il y parvienne, et encore moins que ce sens soit irrévocablement stabilisé : c'est un travail continu qui nécessite des réaffirmations récurrentes. L'instabilité sémantique peut parfois apparaître si évidente qu'elle suscite de véritables polémiques et controverses, révélant les enjeux politiques qu'il y a à s'entendre collectivement sur le sens de certains mots. Quand les moments réflexifs se multiplient et que des acteurs et des actrices pointent explicitement et de plus en plus souvent une production sociale du sens perçue comme problématique, le rôle des institutions peut se trouver mis à mal et leur pouvoir sémantique (Searle, 1998 ; Douglas, 1999 ; Abélès, 1999) être largement contesté.

Déstabilisation du sens : controverses et mobilisations sémantiques

Les forces visant à fixer l'usage et le sens de certains mots rencontrent en permanence des résistances, c'est-à-dire d'autres forces contestant les sens et les usages ainsi promus, entraînant des déstabilisations sémantiques de diverses natures. On peut distinguer, schématiquement, trois formes usuelles de déstabilisations : celles liées aux conflits sur le sens des mots ; celles liées à l'abandon ou à la réappropriation de termes à la mémoire discursive particulièrement chargée ; et celles liées à des mots nouveaux, encore peu chargés de sens et qui peinent à se stabiliser. Aux interrogations évoquées plus haut sur la fabrique des *mots qui tiennent* s'ajoutent donc des questionnements sur les débats qui entourent les *mots auxquels on tient* et sur l'évolution des mots *auxquels on ne tient pas*.

³ Décret n° 2022-947 du 29 juin 2022 relatif à l'utilisation de certaines dénominations employées pour désigner des denrées comportant des protéines végétales.

Des controverses sémantiques, au sens de controverses qui portent sur le sens des mots, surgissent régulièrement dans l'espace public. Il arrive qu'une telle pluralité de sens ne fasse pas consensus. Comme nous le rappelle Anna Khalonina dans son article pour ce numéro, il existe d'ailleurs, à l'intérieur des sciences sociales, un vaste champ lexical pour désigner de telles controverses : on parle de « combat sémantique » (Koselleck, 1990), de « désaccord linguistique » (Skinner, 2002), de « bataille sémantique » et « désignative » (Rennes, 2007), de « polémique métalangagière » (Garric, 2015), de « lutte sémantique » (Krzyzanowski, 2016), de « querelle de mots » (Micheli, 2013 ; Vadot, 2016), ou encore de « bataille sémiotique » (Zerubavel, 2018). Quand une nouvelle controverse s'ouvre, de nombreuses voix s'élèvent pour indiquer le « danger » qu'il y aurait à perdre le sens de certains mots ou, au contraire, à célébrer l'introduction d'un nouveau terme, ou encore à requalifier le sens d'un terme existant. Comme le souligne Siblot, « Bakhtine (1929/1977) disait des mots qu'ils sont l'arène des luttes sociales. Les polémiques dont ils sont l'objet, pour faire prévaloir certains mots, autrement dit certains points de vue au détriment d'autres, ou pour leur assigner une acception particulière, sont la manifestation de positions contradictoires qui s'affrontent » (Siblot, 2001, p. 207). De telles controverses révèlent des luttes sur et par le langage qui peuvent faire l'objet de véritables mobilisations sémantiques collectives.

Une première forme connue vise à *défendre ce qui serait le vrai sens d'un mot*, en tentant activement de démontrer, preuves à l'appui, et face à des contre-argumentations, que tel mot recouvre bien tel pan de la réalité sociale. Lors de ces conflits de définitions (Plantin, 2016), il s'agit d'arrêter un sens en considérant qu'il devrait être partagé par les membres d'une société donnée, en tant qu'il renverrait à une essence des choses. Tel a été le cas des prises de parole et de position au moment du projet de loi ouvrant le mariage aux couples de personnes de même sexe (Barrangou, 2018), qui prenaient souvent dans le discours des opposants une tournure assertive, comme lorsqu'un député de droite énonce que « le mariage est l'union d'un homme et d'une femme » (Doury et Micheli, 2016). Cette défense du véritable sens d'un mot s'inscrit, le plus souvent, dans une séquence argumentative dans laquelle chaque protagoniste, aussi accusateur que défenseur, tente d'apporter des preuves de la validité de sa position. L'énoncé défensif est ainsi simultanément « un bouclier brandi pour se défendre et simultanément [...] un glaive contraignant l'adversaire à se défendre à son tour » (McEvoy, 1995, p. 24).

C'est tout l'enjeu de l'article d'Anna Khalonina dans ce numéro que de retracer le déroulement d'un tel conflit conceptuel autour du terme de « citoyenneté » dans le contexte britannique post-Brexit. La controverse commence lorsque Theresa May, s'insurgeant contre des discours qualifiés de « cosmopolitiques », déclare en 2016 que « si vous croyez être un citoyen du monde, vous êtes un citoyen de nulle part, vous ne comprenez pas ce que signifie le mot même de citoyenneté ». Sa petite phrase (Krieg-Planque, 2011) déclenche l'expression de conceptions alternatives de la citoyenneté et tout un ensemble de réactions sur les frontières du terme, affirmant que Theresa May ne saurait en avoir le monopole. L'auteure en vient alors à se demander ce qui caractérise l'espace du dicible, observant que « le fait qu'il soit possible, pour certain-e-s acteurs et actrices du discours public, de contester ou négocier les règles du dicible formulées par la Première ministre ne veut pas dire pour autant que la citoyenneté mondiale bénéficie d'une égale dicibilité par rapport à la citoyenneté exclusivement nationale ».

Un second type de controverse concerne *les mots très chargés*, dont la mémoire discursive est particulièrement lourde. Dans un texte célèbre, le philosophe écossais Walter Bryce Gallie avait forgé la notion de « concepts essentiellement contestés » (2014 [1956]) pour désigner

des concepts, en lien avec des enjeux politiques importants (justice, égalité, etc.), particulièrement propices à être l'objet de disputes dans l'espace public. Selon Gallie, ces concepts cumulent différentes propriétés distinctives : impliquer un caractère évaluatif ; viser un objet complexe tout en lui attribuant une valeur pour sa totalité ; pouvoir faire l'objet de descriptions variées ; être susceptible de modification au gré des circonstances, sans qu'une telle modification ne puisse être prévue ; être reconnu par les individus et collectifs qui débattent à son sujet comme ayant un caractère contesté. C'est ce qui explique que le mot « chaise », le parangon de la sémantique structurale, a moins de chance d'être débattu que celui d'égalité. On peut également penser aux concepts « intraduisibles », tels qu'ils ont été mis en lumière par Barbara Cassin (éd., 2004) : l'intraduisible ne se définit pas par le fait qu'il ne peut pas être traduit (et qu'il faut donc renoncer à le traduire), mais par le fait qu'il s'agit d'un mot « que l'on ne cesse pas de (ne pas) traduire » (Cassin, 2004, p. XV), tel que « Gewalt » ou « Umwelt » (Feuerhahn, 2009) en allemand, « pravda » en russe, « aléthéia » en grec, « saudade » en portugais, etc.

Aujourd'hui comme hier, le fonctionnement du champ politique favorise — et est favorisé par — une intense activité de communication impliquant des processus de réinvestissement du sens de ces mots chargés d'une mémoire politique contestataire (Rodgers, 1998 ; Alduy, 2017 ; Mayaffre, 2021). Ces évolutions peuvent être l'objet de stratégies explicites consistant à reprendre des mots et des expressions longtemps marquées par certaines traditions politiques afin d'en modifier les connotations et les effets de sens. Le terme de « peuple », comme ce fut régulièrement noté (Bourdieu, 1988 ; Bras, 2018), est à ce titre particulièrement évocateur, mais on pourrait également mentionner ceux de « socialisme » (Marcellesi, 1969), de « luttes » (Pêcheux et Wesselius, 1973), de « guerre » (Branca, 1999), de « conflit israélo-palestinien » (Jalbert éd., 1999), de « camp » (Le Cour Grandmaison *et al.*, éd., 2007), d'« insécurité » (Née, 2007), de « crise » (Veniard, 2013), de « démocratie » (Dupuis-Déri, 2013 ; Hayat, 2020), d'« antiraciste » (Picot, 2016), de « droits-de-l'homme » (Lacroix et Pranchère, 2016), d'« intégration » (Vadot, 2016), de « populisme » (Tarragoni, 2019), etc. Leurs trajectoires au sein de l'espace politique ont connu des déviations et des tentatives de récupération particulièrement nombreuses et difficiles à cartographier. On peut d'ailleurs se demander si la déstabilisation du sens de certains mots politiques n'a pas pour corollaire la déstabilisation du sens politique permettant aux acteurs de se situer dans cet espace et d'en repérer les oppositions prévalentes : que fait, en effet Emmanuel Macron, alors candidat aux élections présidentielles de 2017, lorsqu'il titre son livre-programme *Révolution* ?

L'emploi de ces mots chargés situe celles et ceux qui les énoncent au sein d'un espace discursif, voire dans des formations discursives antagonistes, travaillées par des enjeux de mémoire ambivalents. Les débats portent ainsi sur l'opportunité d'employer ou non de tels termes, sur la possibilité de dire ou de ne pas dire, non sans conséquence sur l'activité scientifique, politique, militante. Un exemple paradigmatique est bien sûr le terme de « race » qui a déjà fait couler beaucoup d'encre (Bonnafous *et al.* éd. 1992 ; Bessone, 2013 ; Devriendt *et al.* 2018 ; Mazouz, 2020 ; Michel, 2020). Dans leur article pour ce numéro, Laura Calabrese et Laurye Joncret reviennent sur les usages de ce terme dans le champ de l'antiracisme belge, en cartographiant les acteurs qui l'utilisent et ceux qui ne l'utilisent pas, ou alors avec moult précautions langagières pour se distancier de ses acceptions les plus dérangeantes et se dépêtrer de son encombrante mémoire discursive. « Race » se détache alors comme un mot épais, un mot habité, que l'on n'emploie pas impunément : des appels à ne pas réemployer un terme banni pendant des décennies se font fréquemment entendre, tandis que celles et ceux qui souhaitent se le réapproprier doivent en retravailler le sens, sans que ces tentatives ne fassent jamais l'objet d'un consensus.

Des polémiques similaires apparaissent dans l'entretien que nous avons mené avec trois travailleuses du sexe autour de l'emploi du terme « pute » ou « putain » pour caractériser leur activité. Alors que la plupart des clients et les abolitionnistes bannissent l'usage du terme pute (« on n'utilise pas ce terme-là », « je n'aime pas ce mot-là »), elles souhaitent pour leur part et dans un mouvement de retournement du stigmate (Goffman, 1975), le revendiquer pour se désigner elles-mêmes, tout en se méfiant des non-concernés qui l'emploient et en restant lucides sur ses effets parfois contre-productifs. « Pute » ou « putain » ne sont cependant pas les seuls mots à leur disposition et nos trois interlocutrices montrent bien combien la manière de se qualifier dépend des institutions et des associations qui ont promu tel ou tel terme (« prostituée », « travailleuse du sexe », « accompagnante sexuelle », etc.), et de ce que chacun charrie de fait avec lui. Des mots qui permettraient ainsi à un moment T à ces travailleuses d'identifier leur métier peuvent être monopolisés par d'autres groupes qui les en dépossèdent. C'est dire comme les pratiques langagières, particulièrement quand elles ont trait à des qualificatifs d'identification, nécessitent une haute réflexivité des luttes dans lesquelles elles s'inscrivent.

À ces déstabilisations voulues sur des mots identifiés comme chargés s'oppose enfin une troisième forme de déstabilisation, celle qui consiste à *faire advenir de nouveaux termes et formules dans l'espace public*, qui parfois perdurent (tel le mot « résilience ») et d'autres fois disparaissent presque aussi rapidement. À l'inverse des mots épais et lourds évoqués plus hauts, ces derniers sont souvent des coquilles vides, des mots qui ne tiennent pas et auxquels on ne tient pas, des termes qui s'avèrent occasionnellement sans consistance ou qui la perdent rapidement. C'est, par exemple, le cas de la « novlangue » ou « langue de coton » (Huyghe, 2020) qui caractérise certaines institutions et organisations internationales (Rist, 2002), le choix des mots et des formules censés refléter le « consensus » (Monte et Oger, 2015), la « neutralité » ou le « langage commun » (Mariscal, 2016) produisant une dépolitisation des enjeux abordés (Siroux, 2008).

Les discussions au sujet de la « nature » et de l'écologie apparaissent comme un espace discursif particulièrement touché par la réflexivité sur le sens des mots, peut-être parce que l'importance de saisir le réel en le nommant est plus prégnante qu'ailleurs, par l'angoisse liée à la réorganisation du vivant en cours et d'une longue tradition séparant le culturel/symbolique d'un côté et le naturel/réel de l'autre. Bruno Latour avait ainsi proposé, pour sortir de ces dichotomies, de se passer du terme de « nature », en appelant les militants écologiques à faire de même (Latour, 1999). La revisite du concept de *Wilderness* proposée par William Cronon (2009 [1995]) en est une autre illustration : considérant qu'il faut se défaire de l'image d'un espace terrestre vierge de toute présence et intervention humaine, Cronon a montré combien cet espace résultait non pas d'une forme d'autopréservation naturelle, mais bel et bien d'un ensemble d'interventions au long cours, historiques, sociales, juridiques, etc., au premier rang desquelles l'effondrement démographique des populations indigènes puis leur relégation dans des réserves.

L'espace des discussions autour de l'écologie est également soumis à des créations langagières éphémères répondant à des objectifs de communication politique de très court terme : ainsi de l'annonce de la création d'un ministère de la *Planification* écologique par le candidat Macron au cours de la campagne présidentielle de 2022, qui conservera finalement après l'élection son nom de ministère de la *Transition* écologique. Si le terme de « planification » charrie avec lui un large imaginaire politique (soviétique mais aussi relatif à la période des Trente Glorieuses), celui de « transition » a été identifié par des universitaires

travaillant sur les questions écologiques comme typique d'un nouveau discours institutionnel et technocratique, allant même jusqu'à constituer un « Vocabulaire critique et spéculatif des transitions⁴ ». Parmi les autres termes et expressions promus lors des dernières années, celui « d'agroécologie », encouragé par Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture en 2012, et dont la trajectoire est étudiée par Floriane Derbez dans ce numéro. Elle suit ce qui se révèle être un pur produit institutionnel en décalage avec les pratiques concrètes des agriculteurs. Ici, l'absence de signifié, manifeste pour les agriculteurs, a des répercussions directes sur la pratique de l'enquête : la sociologue voit l'objet se dissoudre lors de ses investigations, ou plutôt se remodeler, l'inexistence d'un référent palpable auquel renverrait le terme d'« agroécologie » devenant un questionnement en tant que tel. L'enquête révèle alors la réflexivité des acteurs agricoles, qui tout en postulant pour des projets de financement sous le label d'agroécologie, concèdent par ailleurs combien ce terme flou ne désigne pour eux aucune réalité pratique. L'article montre ainsi comment certains mots d'ordre trouvent un public qui profite des opportunités professionnelles ou institutionnelles qu'ils ouvrent sans en reprendre pour autant les termes ni s'en réapproprier le sens.

Dans leur article, Marie Alauzen et Fabian Muniesa analysent de leur côté la trajectoire éphémère d'une expression marquante des dernières années, celle d'« État-plateforme », en reprenant à Gilles Deleuze et Felix Guattari la notion de mot d'ordre. Ils montrent la promotion, la diffusion, l'incarnation et la perte de sens progressive de ce mot d'ordre initié aux États-Unis, importé et adapté par un inspecteur des finances reconverti à l'entrepreneuriat et un normalien évoluant dans l'industrie numérique, puis lancé à grandes pompes dans la France des années 2010. Alauzen et Muniesa proposent ainsi une approche processuelle du mot d'ordre, de son émergence jusqu'à sa déliquescence progressive : il se dissipe et n'accroche plus. Ils interrogent aussi, en creux, les effets des sciences sociales — ici des sciences politiques — quand elles contribuent à fabriquer des formules appelées à circuler au-delà des sphères universitaires, et tout particulièrement quand il s'agit de *qualificatifs d'État*. C'est dire aussi qu'il existe des acteurs professionnels de la transformation sémantique, qui œuvrent à l'introduction de nouveaux termes, aux déplacements de sens ou à leur préservation : qu'ils soient juristes, publicitaires, hauts fonctionnaires, scientifiques, ou bien encore professionnels de la communication ou du marketing, économique ou politique, de nombreux acteurs ont pour horizon explicite un tel travail sur le sens des mots.

Parler des mots que l'on utilise

En s'intéressant aux controverses sémantiques, ce numéro prend à bras-le-corps la réflexivité explicite des locuteurs sur leur parole. Lors de tels débats autour des mots, les actrices et les acteurs sociaux impliqué-e-s mobilisent la fonction métalinguistique du langage, cette capacité du langage à se prendre lui-même pour objet, tantôt pour éviter tout risque de voir se glisser une ambiguïté quant à son sens, tantôt pour préciser le sens auquel celui-ci devrait être pris, tantôt encore afin d'insister sur ce que serait le véritable sens du terme dont ils se font les porteurs. Ils recourent, par exemple, à des formules telles que « et je pèse mes mots », « c'est le cas de le dire », « comme on dit », « faute d'un meilleur mot », autant de boucles réflexives (Authier-Revuz, 2012) produisant des mises à distances vis-à-vis des catégories nominales proposées par la langue. Ils mobilisent ainsi des compétences langagières spécifiques permettant de « sélectionner et [de] spécifier *un sens* ou plusieurs sens, au sein de la polysémie virtuelle d'un mot » (Julia, 2001, p. 12). Les travaux en analyse de discours

⁴ Vocabulaire critique et spéculatif des transitions : [URL: <https://vocabularydestransitions.fr/>]

d'inspiration ethnométhodologique (voir notamment Fradin *et al.* éd., 1994 ; Jalbert éd., 1999 ; Bovet *et al.* éd., 2014 ; Barthélémy, 2015) l'ont également bien montré, en suivant aussi finement que possible les opérations de (re-)catégorisation par les acteurs et actrices à même les situations dans lesquelles ils et elles sont embarqués.

Parler implique en effet de s'écouter ou du moins de s'entendre soi-même. Cette réflexivité, nécessaire à l'usage du langage, s'appuie sur des évaluations permanentes de la situation d'interlocution dans laquelle on est pris et que l'on contribue à construire avec les autres. Calculs inférentiels, hypothèses complexes et contradictoires fondées sur l'identification et l'interprétation d'indices multiples mis en rapports les uns avec les autres constituent des opérations effectuées en permanence dans l'espoir de trouver une réponse à la question suivante : que suis-je en train de faire — au monde, à moi, à l'autre — lorsque je parle de cette manière ? Cette question de l'interprétation en contexte, nécessairement réflexive, est travaillée aussi bien par la philosophie du langage ordinaire depuis les années 1930 (Austin, 1991 [1962] ; Ryle 1966 ; Wittgenstein, 2005 [1953] ; Grice, 1979) que par les ethnographes de la communication depuis les années 1960 (Hymes éd., 1964 ; Gumperz 1972). C'est l'ensemble de ces travaux qui font aujourd'hui dire aux anthropologues linguistes que la réflexivité des locuteurs sur leur pratique langagière est une *condition* de l'usage du langage, son préalable pragmatique (Silverstein 1981, 2003 ; Lucy éd., 1993 ; Agha 2007). Nécessaire, elle n'en reste pas moins contrainte socialement et historiquement, nourrie qu'elle est de toutes nos expériences communicatives antérieures, fondamentalement situées et plurielles, qui nous font prendre conscience très tôt de la variabilité des effets de sens de nos paroles selon les contextes. Incorporée et relevant du sens pratique, cette réflexivité des locuteurs devient cependant parfois tout à fait explicite. Elle peut alors être verbalisée occasionnellement dans le fil de l'interaction, pour pointer l'usage d'un terme ou d'une expression, ou bien être à l'origine de longs textes (le dictionnaire apparaissant alors comme le discours métalinguistique par excellence) ou de longues discussions.

L'anthropologie linguistique nord-américaine propose depuis les années 1990 la notion d'« idéologie langagière », afin de rendre compte de la dimension politique de cette réflexivité, tantôt dite et tantôt tue. Pour Susan Gal, les idéologies langagières renvoient aux « conceptions culturelles au sujet du langage, de sa nature, de sa structure et de son usage, et au sujet de la place qu'occupent les comportements communicatifs dans la vie sociale » (Gal, 2006, p. 179, notre traduction). Définition très générale, mais qui, dans les différents travaux se rapportant à ce courant, a permis de mettre en lumière cinq postulats (Kroskrity, 2004), insistant sur la multiplicité et sur le caractère souvent antagoniste de ces « conceptions culturelles », sur la variabilité des degrés de conscience des locuteurs vis-à-vis du sens et des effets de leur parole, et enfin sur l'importance des idéologies langagières pour donner de la signification à l'expérience sociale vécue et pour construire des identités personnelles et collectives justifiant l'existence de catégories, de groupes, de nations, etc.

C'est ce que montre avec justesse la contribution de Noemi Casati dans ce numéro qui analyse trois situations d'interaction dans la ville de Béziers au cours desquelles des locuteurs en viennent à discuter de l'emploi de catégories ethno-raciales pour décrire une situation ou raconter une anecdote. Dans un moment historique où se montrer *colorblind* (littéralement, « aveugle à la couleur ») ne fait plus consensus en France, comment les acteurs pris dans l'interaction justifient-ils ou rejettent-ils la pertinence de catégorisations telles que « gitan », « maghrébin » ou « arabe » ? Avec quels effets sur la présentation de soi et sur la dynamique des échanges ? En s'inscrivant dans une démarche ethnométhodologique attentive aux points d'appui mobilisés par les acteurs en situation pour introduire des frontières et des

démarcations entre groupes sociaux (voir également Tavory, 2011), il s'agit pour l'auteure de suivre comment ces participants définissent ensemble leur place dans l'interaction et les normes discursives qui y ont cours, se mettant d'accord (ou non) sur l'intérêt qu'il y a à nommer de telle ou telle façon un groupe humain.

Si l'étude des interactions s'inscrit souvent dans une approche pragmatique inspirée de la philosophie du langage ordinaire et de l'anthropologie du langage, la linguistique énonciative influencée par l'analyse du discours dite française (voir notre précédente mention de Pêcheux), travaille la réflexivité langagière dans une tout autre direction : celle du sujet parlant, toujours déjà parlé par les signifiants qui le traversent et le constituent. Le travail de Jacqueline Authier-Revuz sur « l'hétérogénéité constitutive du langage » reste sur ce point une référence. Pour elle, il ne s'agit pas d'aller observer comment les locuteurs discutent de l'acceptabilité ou non d'un terme, mais bien plutôt d'identifier comment la langue elle-même, de par son opacité fondamentale, s'impose comme *Autre* tout en fournissant la possibilité de se prendre pour objet. Les cas de modalisations autonymiques, indiquées typographiquement à l'écrit par une mise entre guillemets, en italique, ou parfois « glosé[es] par une incise » (Authier-Revuz, 1984, p. 103) sont à ce titre probants, dans la mesure où ils indiquent une mise à distance du terme par le locuteur.

Le corpus analysé par Laura Calabrese et Laurye Joncret, constitué autour du mot « race » présente ce type de mise à distance. Dans leur contribution, les auteures analysent la réhabilitation du mot « race » dans le discours de l'antiracisme belge contemporain. Pour décrire les réagencements de sens qui touchent le terme, elles observent notamment comment les locuteurs mobilisent les ressources métalinguistiques disponibles pour faire avec la mémoire discursive stigmatisante qui charge le mot « race ». Tantôt qualifié (« race *sociale* »), tantôt modalisé (« *prétendue* race »), ou bien encore mis en rapport de synonymie avec d'autres expressions (« sa "race" ou sa *couleur de peau* »), leur analyse met en évidence la polysémie en tension qui travaille actuellement ce terme, dans la mesure où il « est simultanément employé pour désigner les traits phénotypiques, une construction sociale de rapports de domination, un marqueur d'identité assumé et enfin une idée provenant des doctrines raciales qu'il s'agit de nier ». À travers l'exemple de « citoyen du monde », Anna Khalonina interprète quant à elle cette mise entre guillemets comme l'indice d'un « peu dicible ». Pour elle, le fait que certains mots ou expressions s'emploient avec les pincettes des guillemets signale, dans le cadre d'un conflit conceptuel, qu'ils ne sont plus ou pas encore soutenus par l'évidence, et qu'ils occupent dès lors une position dominée au sein de cette lutte sémantique particulière.

*
* *

Partant du principe que les sens des mots sont toujours le produit de rapports sociohistoriques et qu'ils émergent en contexte, nous avons cependant montré, tout au long de ce parcours, que les mots étaient très inégalement discutés et débattus, et les différentes modalités de déplacement du sens distinguées dans ce numéro peuvent être en conclusion quelque peu formalisées.

Si tout mot est potentiellement susceptible de faire l'objet de discussions, certains mots chargés, en raison de leur puissance mémorielle et de leur dimension évaluative, tendent à

être plus couramment au cœur de débats publics et de disputes à dimension politique. Cette première distinction s'accompagne d'une seconde, relative à la temporalité du changement sémantique. Nous avons en effet montré une variabilité dans les rythmes des transformations des mots et de leurs sens, certaines s'opérant sur plusieurs siècles et d'autres s'accéléralant tout à coup, lors de controverses où les oppositions sur le sens se font dans le cours même du présent. Une troisième et dernière distinction a porté sur la dimension plus ou moins explicite du changement sémantique, en opposant d'un côté le travail stratégique sur le sens des mots, de l'autre le changement involontaire par l'usage et la pratique. Mots chargés faisant l'objet de controverses publiques *vs* mots non interrogés, transformation lente *vs* changement brutal du sens, interventions stratégiques sur le sens *vs* changement involontaire : ces trois oppositions, non exclusives, cartographient un ensemble de possibilités de transformations sémantiques.

En conclusion, ce numéro montre comment les sciences humaines, et en particulier les sciences sociales, se pose aujourd'hui la vieille question de la vie sociale des mots, en interrogeant leurs sens, ce qu'ils tentent de désigner, et ce à travers les débats conflictuels qui accompagnent les processus de nomination. Parce que c'est bien comme pratique sociale qu'est ici conçu le discours : nommer est une pratique de catégorisation toujours prise dans une tension entre institution et négociation en contexte, toujours lieu de rencontre entre forces stabilisatrices et forces déstabilisatrices.

Références

- Abbott Andrew, 2001, *Times Matters. On Theory and Methods*, Chicago, University of Chicago Press.
- Abbott Andrew, 2016, *Processual Sociology*, Chicago, University of Chicago Press.
- Abélès Marc, 1999, « Pour une exploration des sémantiques institutionnelles », *Ethnologie Française*, vol. 29, n° 4, p. 501–511.
- Alduy Cécile, 2017, *Ce qu'ils disent vraiment. Les politiques pris aux mots*, Paris, Seuil.
- Agha Asif, 2007, *Language and Social Relations*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Angeletti Thomas, 2021, « La formation de l'économie française : émergence et stabilisation d'une entité collective », *Politix*, 133, p. 55-78.
- Austin John, 1991 [1962], *Quand dire c'est faire*, Paris, Seuil.
- Authier-Revuz Jacqueline, 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », *Langages*, n°73, p. 98-111.
- Authier-Revuz Jacqueline, 2012 [1995], *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Limoges, Lambert-Lucas.
- Barrangou Martin, 2018, « Mariage pour tous dans la presse : itinéraire d'une nomination (2012-2013) », *Mots. Les langages du politique*, n° 116, en ligne.
- Barthélémy Michel, 2015, « Digression sur "hotrodder". La catégorisation comme instrument de préservation ou de transformation politique du monde social », *CEMS Occasional Papers*, n°28.
- Bessone Magali, 2013, *Sans distinction de race ? Une analyse critique du concept de race et de ses effets pratiques*, Paris, Vrin.
- Bergson Henri, 2013 [1934], *La pensée et le mouvement*, Paris, PUF.
- Boltanski Luc, 1982, *Les cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Minuit.
- Boltanski Luc, 2009, *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard.
- Bonnafous Simone, Herszberg Bernard et Israel Jean-Jacques éd., 1992, « Sans distinction de... race », *Mots. Les langages du politique*, n° 33.
- Boutet Josiane, 1994, *Construire le sens*, Berlin, Peter Lang.
- Boutet Josiane, 2010, *Le pouvoir des mots*, Paris, La Dispute.
- Bourdieu Pierre, 1988, *L'ontologie politique de Martin Heidegger*, Paris, Minuit.
- Bovet Alain, González-Martínez Esther et Malbois Fabienne éd., 2014, *Langage, activités et ordre social. Faire de la sociologie avec Harvey Sacks*, Berne, Peter Lang.
- Branca Sonia, 1999, « Dictionnaires et sens social du mot "Guerre" aux XVII^e et XVIII^e siècles », *L'Armée au XVIII^e siècle (1715-1789)*, G. Goubier-Robert éd., Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence, p. 67-79.

- Bras Gérard, 2018, *Les voies du peuple. Éléments d'une histoire conceptuelle*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Butler Judith, 2004, *Le pouvoir des mots. Discours de haine et politique du performatif*, Paris, Amsterdam.
- Candea Maria et Véron Laélia, 2019, *Le français est à nous*, Paris, La Découverte.
- Canut Cécile et Prieur Jean-Marie, 2011, *1968-2008 : événements de paroles*, Paris, Michel Houdiard.
- Canut Cécile, Danos Félix, Him-Aquilli Manon et Panis Caroline, 2018, *Le langage, une pratique sociale : éléments d'une sociolinguistique politique*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.
- Cassin Barbara éd., 2004, *Vocabulaire européen des philosophies : Dictionnaire des intraduisibles*. Paris, Seuil.
- Certeau Michel (de), 1994 [1968], *La prise de parole, et autres écrits politiques*, Paris, Seuil.
- Cronon William, 2009 [1995], « Le problème de la wilderness, ou le retour vers une mauvaise nature », *Écologie & politique*, n° 38, p. 173-199.
- Deleuze Gilles et Guattari Félix, 1980, *Mille plateaux*, Paris, Minuit.
- Desrosières Alain, 1989, « Comment faire des choses qui tiennent : histoire sociale et statistique », *Histoire & Mesure*, vol. 4, n° 3-4, p. 225-242.
- Détrie Catherine, Siblot Paul, Vérine Bertrand et Steuckardt Agnès, 2001, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, Paris, H. Champion.
- Devriendt Émilie, Monte Michèle et Sandré Marion, 2018, « Analyse du discours et catégories “raciales” : problèmes, enjeux, perspectives », *Mots. Les langages du politique*, n° 116, p. 9-37.
- Douglas Mary, 1999, *Comment pensent les institutions ?*, Paris, La Découverte.
- Doury Marianne et Micheli Raphaël, 2016, « Enjeux argumentatifs de la définition : l'exemple des débats sur l'ouverture du mariage aux couples de même sexe », *Langages*, vol. 204, n° 4, p. 121-138.
- Dubois Vincent, 2006, « La linguistique, science de gouvernement ? : Les linguistes et la politique de la langue française (1966-1990) », *Les sciences de l'action publique*, O. Ihl éd., Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, p. 233-244.
- Dufoix Stéphane, 2011, *La Dispersion. Une histoire des usages du mot diaspora*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Dupuis-Déri Francis, 2013, *Démocratie. Histoire politique d'un mot. Aux Etats-Unis et en France*, Montréal, Luxe.
- Durkheim Émile et Mauss Marcel, 1969 [1903], « De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives », *Œuvres. T. 2. Représentations collectives et diversité des civilisations*, M. Mauss, Paris, Minuit, p. 13-89.

- Durkheim Émile, 1960, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- Fairclough Norman, 1989, *Language and Power*, Londres, Longman.
- Febvre Lucien, 1930, « Civilisation : Le mot et l'idée », *Première semaine internationale de synthèse*, 2^e édition, p. 1-55.
- Febvre Lucien et Hauser Henri, 1939, « Mots et choses : capitalisme, capitaliste », *Annales d'histoire sociale*, 1^e année, n^o 4, p. 401-406.
- Febvre Lucien, 1948, « Travail : évolution d'un mot et d'une idée », *Journal de psychologie normale et pathologique*, XLI, 1, p. 19-28.
- Febvre Lucien, 1962 [1928], « Frontière : le mot et la notion », *Pour une histoire à part entière*, Paris, SEVPEN, p. 11-24.
- Febvre Lucien, 2001 [1945-1947], « *Honneur et patrie* », *Une enquête sur le sentiment d'honneur et l'attachement à la patrie*, Paris, Pocket.
- Fernández Sebastián Javier éd., 2009, *La era de las revoluciones, 1750-1850, vol. I*, Madrid, Centro de Estudios Políticos y Constitucionales.
- Feuerhahn W., 2009, « Du milieu à l'Umwelt : enjeux d'un changement terminologique », *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 134, p. 419-438.
- Foucault Michel, 1971, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- Foucault Michel, 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.
- Foucault Michel, 1982, « Le sujet et le pouvoir », in *Dits et Écrits*, t. IV, Paris, Gallimard.
- Fradin Bernard, Quéré Louis et Widmer Jean éd., 1994, *L'enquête sur les catégories. De Durkheim à Sacks*, Paris, EHESS.
- Gal Susan, 2006, « Linguistic anthropology », *Encyclopedia of Language & Linguistics*, K. Brown éd., Second Edition, vol. 7, Oxford, Elsevier, p. 171-185.
- Gallie Walter B., 2014 [1956], « Les concepts essentiellement contestés », *Philosophie*, n^o 122, p. 9-33.
- Garric Nathalie, 2015, « Polémique métalangagière sur une (dé)nomination : le terme "confrontation" », *Langue française*, vol. 4, n^o 188, p. 61- 76.
- Grice H. Paul, 1979, « Logique et conversation », *Communications*, n^o30, p. 57-72.
- Goffman E., 1975 [1963], *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit.
- Guilhaumou Jacques, 2006, *Discours et événement : l'histoire langagière des concepts*, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté.
- Guilhaumou Jacques et Maldidier Denise, 1984, « Du pain et X à l'époque de la Révolution française », *Linx*, n^o10, p. 96-117.
- Gumperz John, 1972, *Directions in Sociolinguistics. The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston.

- Haroche Claudine, Henry Paul et Pêcheux Michel, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n°24, p. 93-106.
- Hayat Samuel, 2020, *Démocratie*, Paris, Anamosa.
- Heller Monica, 2002, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier.
- Henry Paul, 1977, *Le Mauvais outil. Langue, sujet, discours*, Paris, Klincksieck.
- Huyghe François-Bernard, 2020, « Novlangue, langue de coton et autres langues de censure », *Constructif*, vol. 56, n° 2, p. 19-23.
- Hymes Dell éd., 1964, *Language in Society and Culture*, New York, Harper and Row.
- Jalbert Paul L. éd., 1999, *Media Studies : Ethnomethodological Approaches*, Lanham, University Press of America.
- Jakobson Roman, 1963, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit.
- Julia Catherine, 2001, *Fixer le sens ? La sémantique spontanée des gloses de spécification du sens*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- Kleiber Georges, 1997, « Sens, référence et existence : que faire de l'extra-linguistique ? », *Langages*, n° 127, p. 9-37.
- Kleiber Georges, 2001, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, n° 36, en ligne.
- Klemperer Victor, 2003 [1947], *LTI, la langue du III^e Reich. Carnets d'un philologue*, Paris, Albin Michel.
- Koselleck Reinhart, 1990, *Le futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, Paris, EHESS.
- Koselleck Reinhart, 1997 [1975], « Le concept d'histoire », in *L'expérience de l'histoire*, Paris, Gallimard-Seuil.
- Koselleck Reinhart, 2006, « Crisis », *Journal of the History of Ideas*, vol. 67, n°2, p. 357-400.
- Krieg-Planque Alice, 2011, « Les "petites phrases" : un objet pour l'analyse des discours politiques et médiatiques », *Communication & Langages*, vol. 2, n° 168, p. 23- 41.
- Kroskrity Paul, 2004, « Language ideologies », *A companion to Linguistic Anthropology*, A. Duranti éd., Oxford, Blackwell, p. 496-517.
- Krzyżanowski Michał, 2016, « Recontextualisation of neoliberalism and the increasingly conceptual nature of discourse : Challenges for critical discourse studies », *Discourse & Society*, vol. 27, n°3, p. 308-321.
- Lacroix Justine et Pranchère Jean-Yves, 2016, *Le Procès des droits de l'homme. Généalogie du scepticisme démocratique*, Paris, Seuil.
- Lafont Robert et Gardès-Madray Françoise, 1996 [1976], *Introduction à l'analyse textuelle*, Montpellier, Publications de la recherche université Paul-Valéry — Montpellier 3.

- Latour Bruno, 1999, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte.
- Le Cour Grandmaison Olivier, Lhuillier Gilles et Valluy Jérôme éd., 2007, *Le retour des camps ? Sangatte, Lampedusa, Guantanamo...*, Paris, Autrement.
- Longhi Julien, 2015, « Stabilité et instabilité dans la production du sens : la nomination en discours », *Langue française*, vol. 188, n° 4, p. 5-14.
- Lucy John éd., 1993, *Reflexive Language : Reported Speech and Metapragmatics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Malidier Denise (prés.), 1990, *L'inquiétude du discours. Textes choisis de Michel Pécheux*, Paris, Éditions des Cendres.
- Marcellesi Jean-Baptiste, 1969, « Socialisme : monosémie et polysémie », *Langue française*, n° 4, p. 108-119.
- Marcellesi Jean-Baptiste et Gardin Bernard, 1974, *Introduction à la socio-linguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse université.
- Mariscal Vincent, 2016, « Le paradoxe du “langage commun” dans les entreprises : entre horizontalisation et contrôle social des pratiques langagières au travail », *Langage et société*, vol. 156, n° 2, p. 13-34.
- Mayaffre Damon, 2021, *Macron ou le mystère du verbe — Ses discours décryptés par la machine*, Paris, L’Aube.
- Mazouz Sarah, 2020, *Race*, Paris, Anamosa.
- McEvoy Sebastian, 1995, *L'invention défensive. Poétique, linguistique, droit*, Paris, Métailié.
- Meillet Antoine, 1905-1906, « Comment les mots changent de sens », *L'année sociologique*, n° 9, p. 1-38.
- Merton Robert K. et Barber Elinor, 2004, *The Travels and Adventures of Serendipity*, Princeton, Princeton University Press.
- Michel Aurélia, 2020, *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial*, Paris, Seuil.
- Micheli Raphaël, 2013, « Les querelles de mots dans le discours politique : modèle d'analyse et étude de cas à partir d'une polémique sur le mot “rigueur” », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 10, en ligne.
- Monte Michèle et Oger Claire, 2015, « La construction de l'autorité en contexte. L'effacement du dissensus dans les discours institutionnels », *Mots. Les langages du politique*, n° 117, p. 5-18.
- Née Émilie, 2007, « (L')insécurité ou de la fabrication d'un objet consensuel dans le quotidien Le Monde », *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*, G. Cislaru, O. Guérin, K. Morim, E. Née, T. Pagnier et M. Vénard éd., Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 117-133.
- Pécheux Michel, 1975, *Les Vérités de La Palice*, Paris, Maspero.

- Pêcheux Michel, 1990, *L'inquiétude du discours*. Textes choisis et présentés par Denise Maldidier, Paris, Cendres.
- Pêcheux Michel et Wesselius Jean, 1973, « À propos du mouvement étudiant et des luttes de la classe ouvrière », *Histoire et linguistique*, R. Robin éd., Paris, Armand Colin, p. 245-260.
- Peirce Charles S., 1979, *Écrits sur le signe*, Paris, Seuil.
- Picot Pauline, 2016, « Quelques usages militants du concept de racisme institutionnel : le discours antiraciste postcolonial (France, 2005-2015) », *Migrations Société*, n° 163, p. 47-60.
- Plantin Christian, 2016, *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*, Lyon, ENS Éditions.
- Pordeus Ribeiro Michele, 2015, « Droite » et « gauche » dans les discours d'un événement électoral. Une étude sémantique et contrastive des presses brésilienne et française : les élections présidentielles de 2002 au Brésil et de 2007 en France, Thèse de doctorat, Université Sorbonne nouvelle.
- Quéré Louis, 1994, « Sociologie et sémantique : le langage dans l'organisation sociale de l'expérience », *Langage en pratique*, n°18-19, p. 17-41.
- Rancière Jacques, 1995, *La Méésentente. Politique et philosophie*, Paris, Galilée.
- Rennes Juliette, 2007, « Analyser une controverse. Les apports de l'étude argumentative à la science politique », *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, S. Bonnafous et M. Temmar éd., Paris, Ophrys, p. 91-107.
- Rist Gilbert éd., 2002, *Les mots du pouvoir : Sens et non-sens de la rhétorique internationale*, Genève, Graduate Institute Publications.
- Rodgers Daniel T., 1998, *Contested Truths : Keywords in American Politics since Independence*, New York, Harvard University Press.
- Ryle Gilbert, 1966, « La philosophie et l'analyse du langage ordinaire ("ordinary language") », *Revue de métaphysique et de morale*, Vol. 71, n° 3, 257-276.
- Searle John, 1998, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Gallimard.
- Sériot Patrick, 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages*, n° 81, p. 11-41.
- Sewell William H., 1983, *Gens de métier et révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier.
- Siblot Paul, 1990, « Une linguistique qui n'a plus peur du réel », *Cahiers de praxématique*, n°15, p. 57-76.
- Siblot Paul, 1998, « Signifiante du praxème nominal », *L'Information grammaticale*, n°77, p. 24-27.

- Siblot Paul, 2001, « Dénomination », *Termes et Concepts pour l'analyse du discours. Une approche praxématique*, C. Détrie, P. Siblot, B. Vérine, A. Steuckardt éd., Paris, Champion.
- Siblot Paul, 2007, « Nomination et point de vue : la composante déictique des catégorisations lexicales », *L'acte de nommer : Une dynamique entre langue et discours*, G. Cislaru, O. Guérin, K. Morim, E. Née, T. Pagnier, M. Véniard éd., Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 26-38.
- Siroux Jean-Louis, 2008, « La dépolitisation du discours au sein des rapports annuels de l'Organisation mondiale du commerce », *Mots. Les langages du politique*, n° 88, en ligne.
- Silverstein Michael, 1981, « The limits of awareness », *Sociolinguistic Working Paper*, vol. 84, p. 382-401.
- Silverstein Michael, 2003, « Indexical order and dialectics of sociolinguistics life », *Language & Communication*, n°23, p. 193-229.
- Skinner Quentin, 2002, *Visions of politics, vol. 1 « Regarding method »*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Steinmetz Willibald, Freedman Michael et Fernández-Sebastián Javier éd., 2019, *Conceptual History in the European Space*, New York, Berghahn Books.
- Tarragoni Federico, 2019, *L'esprit démocratique du populisme*, Paris, La Découverte.
- Tavory Iddo, 2011, « À la vue d'une kippa. Une phénoménologie des attentes d'interaction dans un quartier juif orthodoxe de Los Angeles », *Du civil au politique. Ethnographies du vivre ensemble*, M. Berger, D. Cefai et C. Gayet-Viaud éd., Bruxelles, Peter Lang, p. 55-77.
- Topalov Christian, 1994, *Naissance du chômeur 1880-1910*, Paris, Albin Michel.
- Vadot Maude, 2016, « De quoi Intégration est-il le nom ? L'importation d'une querelle de mots dans le champ de la formation linguistique des migrants », *Argumentation et Analyse du Discours*, n° 17, en ligne.
- Veniard Marie, 2013, « Du profil lexico-discursif du mot "crise" à la construction du sens social d'un événement », *Dire l'événement : langage, mémoire, société*, D. Londei, S. Moirand, S. Reboul-Touré et L. Reggiani éd., Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 221-232.
- Viennot Éliane éd., 2016, *L'Académie contre la langue française. Le dossier « féminisation »*, Donnemarie-Dontilly, Éd. iXe.
- Voloshinov Valentin, 2010 [1929], *Marxisme et philosophie du langage*, Limoges, Lambert-Lucas.
- von Münchow Patricia, 2018, « Theoretical and methodological challenges in identifying meaningful absences in discourse », *Exploring Silence and Absence in Discourse. Empirical Approaches*, M. Schröter et C. Taylor éd., London, Palgrave Macmillan, p. 215-240.
- Wittgenstein Ludwig, 2005 [1953], *Recherches philosophiques*, Paris, Gallimard.

Zerubavel Eviatar, 2018, *Taken for Granted. The Remarkable Power of the Unremarkable*, Princeton, Princeton University Press.